

“Aime la vérité, mais pardonne à l'erreur” . Voltaire

Al-watwan

24e année. N°1345 du lundi 22 juin 2009. Prix/Comores : 250 Fc ; Etranger : 1,5 Euro. Directeur de la publication : Djaé Ahamada

Citoyenneté économique

Signature d'une convention entre le gouvernement comorien et la société Combined group contracting company (Kscc) de Koweït

Le gouvernement et la société koweïtienne Combined group contracting company (Kscc) ont signé, samedi dernier au palais de Beit Salam, une convention pour la création de la société Comoro combined group, “une société des travaux publics répondant aux normes internationales d'expertise et de transparence”, afin de réaliser les objectifs fixés par le programme de développement du gouvernement.

Par ailleurs, la société s'est engagée à s'installer, dans un délai de trois mois. A la demande du président de l'Union, un cabinet d'audit international auditera les comptes et les dépenses de cette société qui seront rendus publics à chaque fin d'année. Un bureau de supervision international devra s'occuper du contrôle de l'exécution technique des travaux.

Lire page 3



LIRE ÉGALEMENT

Agriculture

La Fnac a élu son nouveau président



Mohamed Soilihi alias Momo est le nouveau patron de la toute jeune association des agriculteurs qui, de Fnac deviendra, bientôt Fnac-Fa, même si les objectifs restent inchangés. Le travail de Momo ne sera pas de tout repos. En effet, alors que l'on estime généralement qu'une multiplication par huit de l'investissement peut être obtenue en agriculture en terme d'accroissement de la production, de l'emploi, des revenus et recettes fiscales, “aux Comores, 2% seulement des dépenses publiques sont affectées au secteur agricole et environnemental.”

Lire page 3

Législatives : Un budget de 817 millions de francs

817 Millions de francs comoriens. C'est la somme - considérée comme très importante - qu'il faut pour tenir les prochaines législatives. Le ministre auprès de la présidence chargé des Réformes institutionnelles a déclaré qu'après avoir formulé ses requêtes “le gouvernement attendait la réponse de ses partenaires internationaux par rapport à cette proposition”. Sur le plan technique tout serait fin prêt. Les commissions insulaires de Mohéli et d'Anjouan sont déjà instituées. D'après le chronogramme établi par la même Ceni, le premier du tour scrutin devrait avoir lieu le 2 août prochain et le second le 16 août. Si les moyens financiers sont débloqués à temps.

Lire page 3

Santé

“Des médecins spécialistes déployés dans les trois îles”

Dans le cadre du Projet d'appui au secteur de la Santé aux Comores (Pasco), des médecins spécialistes seront déployés dans les centres hospitaliers de Hombo, Domoni, Mitsamihuli, El-Maarouf et de Fomboni.

Le projet prévoit de mobiliser des fonds pour assurer les formations médicales et la réhabilitation de certains bâtiments. De même, des équipements et des médicaments seront distribués dans ces hôpitaux et postes de santé.

Lire en dernière page

Le président sud-africain appelle au "dialogue inclusif" au sommet sur Madagascar

Alors que le président sud-africain Jacob Zuma avait ouvert samedi le sommet sur la crise à Madagascar en appelant les forces rivales de l'île de l'Océan Indien à un "dialogue politique inclusif", dans leur communiqué final, les dirigeants de la région ont nommé Joaquim Chissano pour "diriger et coordonner le dialogue inter-partis" dans la Grande Ile.

Lire page 7

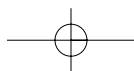
De Mon Point de Vue...

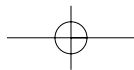
Finances publiques : que faire à la dégradation constante de la situation

Abdérémane Boina Boina, économiste financier comorien installé en France fait un état des lieux sans complaisance de la situation des Finances de l'Etat et propose des pistes de sortie de crise.



Lire page 6





Etats généraux de la presse

Assises nationales les 30 juin et 1^{er} juillet à Moroni

Des journalistes et représentants d'organes d'information publics, privés et communautaires ont été conviés, samedi 20 juin, à une réunion d'information et de sensibilisation sur les Etats généraux de la presse comorienne. Ces premières assises nationales, qui vont définir l'avenir de la presse audiovisuelle et écrite comorienne, se tiendront les 30 juin et 1^{er} juillet prochains à Moroni.

Une quarantaine sur les cinquante-cinq professionnels de l'information, exerçant sur l'étendue de l'île de Ngazidja, invités ont répondu à l'appel du comité d'organisation des Etats généraux. Des réunions similaires ont été programmées dans les îles de Ndzuwani et Mwali. L'objectif est de donner aux hommes et femmes des médias l'occasion d'échanger sur le métier de journaliste et sur la portée des assises prévues à la fin du mois au Palais du peuple à Hamramba.

Mohamed Boudouri, directeur général de l'information, Aboubacar Mchangama, journaliste indépendant et directeur de publication de "L'Archipel", et Mohamed Cheikh, conseiller au ministère de la Communication, qui ont dirigé la réunion, ont défini les contours des

prochaines assises de la presse et apporté des éclaircissements aux questions et suggestions des journalistes et responsables de médias présents à la rencontre.

Aboubacar Mchangama a souligné l'importance des Etats généraux de la presse en ce sens qu'ils vont fixer, désormais, le cadre légal de travail des journalistes comoriens. Pour ce doyen de la profession dans le pays, le métier de journaliste est exercé à outrance, notamment dans l'audiovisuel, et qu'il est temps de définir ce que c'est un journaliste. "Il faut mettre fin à cette confusion entretenue à partir de l'arrivée au village d'un matériel audiovisuel envoyé par la diaspora locale et qui fait que tout le monde s'appelle journaliste", a précisé M. Mchangama. La délivrance de la carte de presse par l'instance habilitée, suivant les critères définis dans les dispositions du code de l'information, donnera à la profession sa dignité, soutiennent les intervenants à la réunion.

Durant les deux jours de réflexions sur la presse au Palais du peuple, les 30 juin et 1^{er} juillet, les débats tourneront autour de quatre points essentiels : le code de l'information, la convention collective, l'état de lieu de la presse aux Comores et l'acquisition d'un fonds d'appui à la presse. Le code de l'information, dont une nouvelle mouture est sur le bureau de

l'assemblée nationale pour examen et adoption, va réguler le domaine notamment par la mise en place du Conseil national de la presse et de l'audiovisuel (Cnpa), qui deviendra la plus haute instance légale pour imposer le respect du journalisme et fixer les limites de ceux qui le pratiquent dans le public comme dans le secteur privé. Il a été souligné que le code de l'information viendra, à cet effet, se compléter avec la Charte de déontologie des journalistes comoriens, autrement appelée "Charte de Hamramba", adoptée le 15 mai 2007 par les journalistes.

Ce sera aussi une occasion pour le monde de la presse de saisir les pou-

voirs publics pour faire l'état de la liberté d'expression dans le pays.

Constituer un fonds d'appui à la presse est la plus ambitieuse innovation des techniciens du secteur. Des titres paraissent dans la presse écrite et disparaissent incognito, des stations de radios et de télévisions montées ça et là éprouvent du mal à fonctionner. Un appui financier substantiel s'avère nécessaire pour palier ce handicap.

Dans l'échange entre journalistes, samedi dans la salle de conférence de la Snpsf, Mohamed Boudouri a déploré les dissensions vécues ces dernières années au sein du corps par des journalistes se distinguant par

leur travail dans des organes dirigés par le pouvoir central ou les pouvoirs insulaires. Le directeur de L'Archipel parle d'une confusion entre la profession et la politique. Et pour éviter de telles situations, il fallait recourir à la réglementation du secteur et encourager la formation des journalistes.

Parmi les résultats pratiques attendus des Etats généraux de la presse comorienne, la mise en place du Conseil national de la presse et de l'audiovisuel (Cnpa), la constitution d'un fonds d'appui à la presse et l'établissement de la carte de presse nationale.

M. Soilihi Ahmed



Instance de Coordination Nationale des Comores
The Comoros Country Coordinating Mechanism
Tel/Fax: +2697633481

Mail: ccm.comores@comorestelecom.km
ccm.comores@yahoo.fr

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Objet : Sélection d'une Organisation Non Gouvernementale et/ou d'une Institution gouvernementale comme Bénéficiaire Principale d'un programme de lutte contre le VIH/SIDA.

Le Fonds mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme a lancé sa série 9 d'appel à projet. La CCM-COMORES a soumis une proposition VIH/sida pour financement. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, la CCM se propose de procéder à la sélection d'une Organisation Non Gouvernementale et/ou d'une Institution gouvernementale pour en assurer la gestion.

Objectif 1 de la proposition.

Couvrir au moins 80% des populations cibles (TS, Porteurs d'IST, Jeunes de 10-24 ans et Hommes ayant des rapports sexuels avec des Hommes) en action de prévention des IST/VIH y compris la surveillance épidémiologique d'ici 2014

Objectif 2 de la proposition.

Assurer une prise en charge correcte d'au moins 80% des IST vu dans les structures sanitaires dans les perspectives de réduire la transmission du VIH d'ici 2014.

Objectif 3 de la proposition.

Renforcer les capacités techniques des CNLS/PNLS et ses partenaires sur la gestion, la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités de la proposition d'ici 2014.

Les organisations et institutions intéressées doivent répondre aux critères suivants :

Etre une organisation non gouvernementale reconnue (Agrément de l'Etat) ayant son

Siège dans l'une des 3 Iles Autonomes de l'Union des Comores ou être une institution gouvernementale représentée dans l'ensemble du territoire national

Expertise reconnue dans la mise en œuvre d'une ou des composantes stratégiques choisie(s)

Structure opérant au niveau national ou régional
Expertise en matière de suivi/supervision et contrôle de qualité

Ancrage communautaire pour des organisations de la société civile

Niveau d'engagement et souci de pertinence, d'efficacité et de qualité dans la mise en

Œuvre
Flexibilité et expérience avec les OCB/ONG (avoir une expérience de contractualisation avec les ONG/OCB)

Système administratif et comptable fiable

Expérience dans la gestion de financements

Expériences dans la mise en œuvre de Projet de lutte contre le SIDA dans le cadre du FM serait un atout

Les documents à fournir

Lettre de manifestation d'intérêt décrivant les raisons qui ont motivées la réponse à cet appel ;

Un ou des documents attestant de l'expérience de l'ONG et/ou de l'Institution dans le programme de lutte contre le Sida ou dans les Stratégies développées dans cette proposition.

Un document de reconnaissance juridique ;

Un tableau récapitulatif des financements reçus les trois dernières années, avec les noms des bailleurs de fonds ;

Le 2 derniers rapports annuels ;

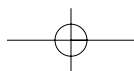
Le dernier rapport d'audit ;

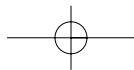
Un document présentant les ressources humaines nécessaires pour assurer les responsabilités techniques et administratives ;

Un document présentant les infrastructures et équipements disponibles (bureau, équipement, véhicules ...)

Les manifestations d'intérêt doivent être faites sous pli fermé et déposées au Secrétariat Permanent de la CCM-COMORES situé à la Vice-présidence chargée du Ministère de la Santé **au plus tard le Mardi 21 Juillet 2009**

Durée prévisionnelle du programme 2009 - 2014.





Citoyenneté économique : Signature d'une convention entre le gouvernement comorien et la société Combined group contracting company (Ksc) de Koweït

Le gouvernement et la société koweïtienne Combined group contracting company (Ksc) ont signé, samedi dernier au palais de Beit Salam, une convention pour la création de la société Comoro combined group, "une société des travaux publics répondant aux normes internationales d'expertise et de transparence", afin de réaliser les objectifs fixés par le programme de développement du gouvernement.

"Après un an de travail avec le gouvernement comorien et suite à l'adoption de la loi sur la citoyenneté économique, on enregistre la mise à disposition d'un fonds de 200 millions de dollars dont 175 millions pour la réalisation de grands projets d'infrastructures durables et les 25 millions seront affectés comme aide budgétaire", a déclaré, le patron de la société Comoro Golf holding, Bachar Khiwan, précisant que les 5 millions

sont déjà virés.

Selon lui, trois éléments clés sont nécessaires pour la réalisation d'un grand projet à savoir, un fonds, l'expertise internationale et un environnement favorable à l'investissement. "Il nous faut la volonté politique pour qu'on puisse optimiser et maximiser une infrastructure durable et solide aux Comores", dira Bachar Khiwan. Selon lui, cette société a été appelée selon les normes commerciales, en tenant compte de l'aspect social et des infrastructures du pays, pour construire avec efficacité et durabilité et assurer l'emploi aux Comores.

La société opérera uniquement pour les grands projets d'infrastructures d'envergure tels que l'énergie, l'eau et les routes. Avec une mobilisation de plus d'une centaine d'engins, la société sera la plus grande société de construction du pays pour la relance des travaux publics aux Comores. "On a voté la loi de la citoyenneté écono-

mique pour obtenir des fonds, maintenant nous obtenons les résultats", a déclaré le ministre de l'habitat, Elarif Oukacha. Selon le ministre, cette société ne vient pas pour concurrencer les sociétés privées mais "pour faire en sorte que les sociétés privées des Comores soient suppléées là elles ne peuvent intervenir".



Dans cette société de droit comorien, le gouvernement détient 33% des actions au sein du conseil d'administration avec une minorité de blocage, et la société koweïtienne aura le reste des actions, conformément au traité de l'Ohada.

La société Ksc fondée en 1965 est considérée comme étant l'une des

grandes sociétés de travaux publics du Koweït et des pays du Golf et travaille en étroite collaboration avec les institutions financières des pays du golf tels que le fonds Koweïtien et le fonds Abu Dhabi.

Elle a participé à la construction de grands projets d'infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires ainsi que dans les secteurs de l'énergie et de l'eau. Par ailleurs, la société s'est engagée à s'installer, dans un délai de trois mois, avant qu'il ne commence à exécuter les projets programmés par le gouvernement au niveau des trois îles.

A la demande du président de l'Union des Comores, un cabinet d'audit international auditera les comptes et les dépenses de cette société qui seront rendus publics à chaque fin d'année. En outre, un bureau de supervision international s'occupera du contrôle de l'exécution technique des travaux.

A. Saïd Abdallah

817 Millions de francs comoriens. C'est la somme qu'il faut pour tenir les prochaines législatives. Jusqu'ici, la date du vote n'est pas encore fixée.

Des membres du gouvernement comorien ont rencontré, jeudi 18 juin dernier au ministère des Relations extérieures, les représentants à Moroni de la Communauté internationale pour discuter des préparatifs des prochaines élections législatives. Cette réunion fait suite à la rencontre tenue, mi-mai dernier, entre le chef de l'Etat, Mohamed Sambi et la communauté internationale. La rencontre a réuni entre autres des diplomates de l'Union africaine, les ambassadeurs de Libye, de Chine, de France et de Madagascar.

"Nous avons exposé, à la Communauté internationale, notre souhait de tenir les élections législatives dans les meilleurs délais. Les Comores peuvent mettre 118 millions de francs comoriens sur les 817 millions évalués pour l'organisation ce scrutin", a déclaré Ahmed Ben Saïd Jaffar, ministre des Relations extérieures.

Le budget est considéré comme colossal. Pour sa part, le ministre auprès de la présidence chargé des Réformes institutionnelles, M'madi Ali, a précisé qu'après avoir formulé ses requêtes à la Communauté internationale au lendemain du référendum, "Le gouvernement attendait la

Législatives. Un budget de 817 millions de francs

réponse de nos partenaires internationaux par rapport à cette proposition".

Sur le plan technique tout serait fin prêt. Les commissions insulaires de Mohéli et d'Anjouan sont déjà instituées. Le toilettage des listes électorales sont entrain de se faire dans toutes les régions des trois îles. "Nous

sommes rassurés de savoir que sur le plan technique tout se déroule à merveille. Tous les moyens sont, selon les membres du gouvernement de l'Union des Comores, mobilisés pour pouvoir organiser ces élections dans les meilleurs délais", a dit Mourad Tahiti, ambassadeur de l'Union africaine près de Moroni.

Mais le seul inconnu reste la date qui jusqu'alors, n'a pas encore été communiquée. De même, il manque encore des précisions sur la mobilisation des fonds requis. A encore certains milieux proches de la Ceni, le vote se déroulerait, "sans doute", en août prochain. D'après le programme établi par la même

Commission électorale nationale indépendante ou Ceni et remis au gouvernement comorien, le premier du tour scrutin devrait avoir lieu le 2 août prochain et le second le 16 août. Si les moyens financiers sont débloqués à temps.

Elie-Dine Djouma

Agriculture. La Fnac a élu son nouveau président

Mohamed Soilihi alias Momo est le nouveau patron de la toute jeune association des agriculteurs qui de Fnac deviendra bientôt Fnac-Fa même si les objectifs restent inchangés. Le boulot de Momo ne sera pas de tout repos. En effet, alors que l'on estime généralement qu'une multiplication par huit de l'investissement peut être obtenue en agriculture en terme d'accroissement de la production, de l'emploi, des revenus et recettes fiscales, "aux Comores, 2% seulement des dépenses publiques sont affectées au secteur agricole et environnemental."

Mohamed Soilihi alias Momo, connu pour être un éleveur de poulets et, avec feu docteur Kassim, un des fondateurs de la Fédération nationale des agriculteurs comoriens, vient d'être choisi pour succéder à ce dernier à la présidence de cette grande association. Le vote a eu lieu samedi, lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue à Usipvo, au domicile de ce même Momo.

Il y avait en tout six candidatures. Le jury, composé de délégués des nombreuses coordinations régionales de la Fnac, en a retenu deux, celles d'Ali Saïd M'madi et de Mohamed Soilihi. 98% des voix ont donc choisi de reconduire à son poste intérimaire celui qui, depuis le décès du premier leader de cette organisation, il y a deux mois, avait assuré l'intérim jusqu'ici. Lors de la traditionnel-

le petite allocution de campagne accordée aux deux candidats avant le vote, Ali Saïd M'madi avait déclaré : "Je ne vous mentirai pas, j'ai l'expérience de seulement un parmi les trois grands maux qui frappent le monde paysan." Son rival avait quant à lui assuré : "Je connais ce milieu pour m'y être bien frotté. Je vous promets que je vous ferai tout ce qui doit être fait. Et si je n'y parviens pas, je vous accorde le droit de descendre avec vos piquets dans la rue." Il apparaît donc clair que la communication a bien joué son rôle. Le nouveau président de la "plus grande structure agricole présente sur le terrain dans les trois îles", tel qu'il l'a lui-même nommée, affiche des intentions ambitieuses. Tout d'abord, rallonger le nom de l'organisation pour y inclure une consonance plus multi genre : "C'est ainsi que

je veux proposer rapidement au conseil d'administration de la Fnac d'étudier rapidement une structuration et une autre dénomination et de prendre en compte cette nouvelle donne. Notre fédération s'appellera donc Fnac-Fa, ou Fédération nationale des agriculteurs comoriens et femmes agricultrices". Cependant les objectifs restent inchangés, toujours guidés par "la proximité, l'écoute, la participation, l'anticipation, la décision et la résistance".

Tout cela est sans doute bien à ima-

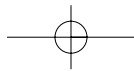


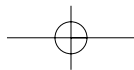
giner, mais certainement ardu à mettre en œuvre, dans le contexte de la politique agraire comorienne, amèrement décrite par Momo : "Selon les estimations, une multiplication par huit de l'investissement peut être obtenue en agriculture en terme d'accroissement de la production, de l'emploi, des revenus et recettes fiscales. Or, aux Comores, 2% seulement des dépenses publiques sont affectées au secteur agricole et environnemental."

En réalité, les défis à relever sont nombreux au sein de la toute jeune Fnac, qui ne fête bientôt, en octobre prochain, que sa première année d'existence. Et même si son nouveau dirigeant dit accepter de "vivre les pieds dans l'eau", afin de ne jamais perdre de vue les véritables plaintes du paysan comorien, le vieux chef du village d'Usipvo, Ibrahim Hassane, hôte de cette assemblée, a choisi tout de même de lui adresser ce petit conseil : "La véritable ivresse ne s'obtient pas avec de l'alcool ou des stupéfiants. Elle s'obtient avec le pouvoir."

Sardou Moussa

Consulter notre site
www.alwatwan.net





Finances publiques : que faire face à la dégradation constante de la situation

Abdérémane Boina Boina, économiste financier comorien installé en France fait un état des lieux sans complaisance de la situation des Finances de l'Etat et propose des pistes de sortie de crise.

L'histoire de notre pays n'a vu se succéder que des moments de doute. La politique économique et financière suivie jusqu'ici fut toujours incertaine et très douloureuse. Chacun sent que nous traversons encore une fois une période difficile. Il nous faut donc donner à notre pays la chance qui lui a toujours échappé : Une politique économique et financière saine.

La gravité de la situation économique que traversent les Comores se traduit dans les finances publiques par un déséquilibre permanent. Notre pays a consacré 71% de ses recettes aux salaires en 2008, comme l'a bien souligné le président de la république le 9 juin 2009, mais il faut aussi citer la façon dont les finances sont gérées depuis 2006. A mon avis, il y a soit une dilapidation des ressources financières de l'Etat soit un défaut de recouvrement.

En effet, les chiffres fournis par le ministère des Finances en 2006 affichent des recettes intérieures recouvrées à hauteur de 21,5 milliards francs en baisse déjà à l'époque de 10% par rapport à 2005, tandis que les dépenses courantes primaires ont progressé de 6% pour atteindre 22,2 milliards, dégageant un solde primaire négatif de 1,6 milliard, selon le rapport de la Banque centrale 2006. Ces dépenses sont financées par des recettes dont le rythme est influencé essentiellement par des recettes douanières (près de la moitié des rentrées fiscales avec 8,5 milliards).

Les chiffres affichés par le président (qui étaient fournis par le trésor public) laissent dans le doute de voir un jour nos dirigeants redresser la situation qui se dégrade d'années en années.

Ainsi, de 2006 à 2008, les recettes de l'Etat ont chuté de 400% déjà en baisse de 10% par rapport à 2005, passant de 21.5 Mds à 17.5 Mds. Le principal pourvoyeur à savoir les services des douanes dans la même période quant à elle, est passé de 8.5 Mds à 7.9 Mds soit une baisse de 60%. Il faut donc des mesures urgentes pour stopper cette *hécatombe* financière et se donner les moyens d'y parvenir.

TROIS CAUSES MAJEURES

Trois causes majeures justifient la médiocrité de l'assiette fiscale. D'abord, la concentration en milieu urbain du prélèvement fiscal. Elle a pour effet de réduire considérablement l'assiette imposable et les taux de recouvrement pour les contribuables imposés restent médiocres.

En suite, la population ne comprend pas l'obligation du paiement collectif des dépenses d'un Etat moderne. Le fait que l'Education et la santé soient en dégradation, pratiquement pas d'un projet viable depuis presque vingt ans, n'encourage pas les contribuables à honorer leur engagement fiscal.

Et enfin, le train de vie de certains agents publics, directeurs généraux des sociétés d'Etat et des administrations, contribuent à semer le doute quant à la destination finale des perceptions.

Les recettes douanières constituent la ressource fiscale la plus importante du budget. Mais l'importance des éléments qui rentrent en ligne de compte dans la taxation, ainsi que dans la

complexité de la structure des taux de droits de douane ne contribuent pas à la transparence et provoque pour l'importateur une forte incitation à la fraude ou à la contrebande. Le journal Al-Watwan nous a informé sur le nouveau système de sécurité ultra moderne. C'est un pas de géants franchi cependant par cette administration. Mais, la politisation de l'organisation et le fonctionnement de service douanier, le personnel contribue à semer la confusion dans les différentes phases des opérations de dédouanement, ont tout annihilé. Enfin, l'absence d'un régime de sanctions a fini par jeter le discrédit dans cette noble institution. Et malgré tous ces dysfonctionnements, les recettes douanières ont contribué à hauteur de 46% des recettes en 2008 soit environ 7.9 Milliards KMF.

Au niveau économique, le tableau n'est pas du tout rose non plus. Début des années 80 en effet, l'Etat avait créé des entreprises publiques pour améliorer les recettes, mais compte tenu de la gestion désastreuse, de faibles performances ont été enregistrées. La solution préconisée aux années 1990 était de se désengager de certaines entreprises publiques jugées non rentables (Air Comores, Socovia, Stac, Comotel) afin de maintenir un équilibre macroéconomique acceptable.

A la fin des années 1980 aussi, la situation économique des Comores se caractérisait par une dégradation des principaux indicateurs économiques. Plusieurs facteurs ont contribué à cette détérioration.

L'économie du pays a subi des chocs divers. Le marché international des produits de base était entré dans une phase d'effondrement après une période de grand boom survenu principalement au début des années 1980 (cette période faste n'a été malheureusement pas bénéfique pour le pays, un petit nombre de personnes en ont profité). Et comme les recettes d'exportations étaient constituées essentiellement par les revenus tirés de la vanille, de clou de girofle, et d'ylang-ylang, ces trois produits subirent une détérioration des prix, ce qui provoqua la baisse des recettes d'exportations. De l'autre côté, le pays a connu une instabilité politique chronique dont les effets se font jusqu'alors sentir. En effet, le pays s'est vidé de tous ces travailleurs car partir semble être la seule voie à emprunter pour la majorité de la jeunesse comorienne. Conséquence, la production agricole chute. Cette instabilité se répercuta aussi sur les quelques activités industrielles entamées (Bonbon djema, Nazico, Cic, Binbo » etc.) ainsi que bon nombre de commerce.

UNE CHANCE

Ce facteur n'est cependant pas la seule raison qui a causé la déconfiture du tissu industriel depuis l'indépendance. On peut noter aussi le manque d'une politique économique ambitieuse de protéger notre embryon industriel sans toutefois recourir au protectionnisme. Ces deux facteurs cités plus haut, l'un exogène et l'autre endogène expliquent le très faible taux de croissance économique qui caractérise l'économie comorienne ces dernières décennies. Et pourtant, les Comores peuvent explorer leurs atouts dans une économie stabilisée pour



Abdérémane Boina Boina

initier un développement économique à pas de géant au service de toutes les couches sociales. De surcroît, la pertinence et l'efficacité de l'économie comorienne doivent être bâties sur une économie refondée, performante, structurée et surtout durable et constante, source de progrès de la gestion des ressources de l'Etat. Et pour y parvenir une thérapie mentale et comportementale semble nécessaire. D'abord il faut prôner la bonne gouvernance qui nécessiterait de rendre compte dans la transparence, la participation du citoyen et l'Etat de droit qui sont aujourd'hui des dimensions essentielles, des facteurs déterminants de toute politique de développement. La crise économique, politique et sociale qui secoue le pays est imputable essentiellement à la mauvaise gouvernance, à la corruption généralisée, aux gaspillages et à l'impunité.

NE PAS SE DÉSENGAGER MAIS AGIR

La chance nous est donnée avec l'acceptation il ya deux mois par une majorité de la population qui a montré un dégoût total pour une structure institutionnelle qui a beaucoup contribué à l'émiettement des ressources financières de l'Etat. Il faut donc y mettre fin. Des audits permanents sur la gestion des finances publiques et les entreprises d'Etat s'imposent. Une proposition de loi sur l'enrichissement illicite serait l'une des premières lois à la future assemblée nationale afin d'espérer remédier ce mal.

Restructurer et sécuriser les recettes publiques nous oblige à imposer une discipline stricte, de manière à réduire les pertes liées aux détournements aussi bien que les dépenses non prioritaires. Et avec un code de transparence sur la gestion des finances publiques, les procédures de dépenses seraient réaménagées en vue d'une surveillance rigoureuse des engagements de dépenses et d'une plus grande rigueur.

Des situations d'exécution des budgets doivent être établies périodiquement (3 à 6 mois), systématiquement et de manière à éviter les dérapages et à maîtriser les dépenses.

En ce qui concerne l'état des entreprises publiques comme Sch, Comores Télécom, Snpf, Mamwe et Onicor qui supporteraient près de 24% du budget de l'Etat, mais en état de faillite pour mauvaise gestion, la solution

préconisée, à savoir le désengagement de l'Etat vis à vis de certaines d'entre elles comme la Sch, la Comores Télécom et l'Onicor n'est pas forcément la solution. Ces entreprises doivent plutôt être restructurées, organisées, consolidées et gérées avec autant de professionnalisme afin de rendre efficiente leurs gestions. Pour assainir l'environnement des entreprises publiques, on doit mener des actions énergiques contre la corruption, la fraude ainsi que le clientélisme qui constituent aujourd'hui le principal frein au décollage économique des Comores. C'est ainsi qu'une "Commission nationale de lutte contre la fraude" qui serait dotée de moyens d'actions conséquents serait l'une des solutions à préconiser. Cette commission qui aurait les pleins pouvoirs dans l'ensemble de l'administration s'avère nécessaire pour sanctionner les pratiques illicites et renforcer la transparence dans les administrations. Après la mise en place de ces mesures et les moyens d'y parvenir, on pourrait définir et mettre en œuvre des instruments plus efficaces d'incitation à l'investissement.

UN ÉLÉMENT CAPITAL : LES RESSOURCES HUMAINES

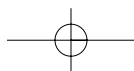
En effet, l'accumulation du capital est le principal déterminant de la croissance. Celle-ci n'a que modestement progressé pour atteindre 1% en 2008, comparé à 0.5% en 2007, malgré les efforts du président de la République de drainer des financements extérieurs ces deux dernières années, et l'augmentation de l'investissement privé avec l'arrivée des sociétés Cgh et l'implantation de la deuxième banque privée étrangère Exim Bank.

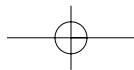
Toutefois, on constate qu'en dehors des travaux publics financés par les bailleurs de fonds, l'investissement public s'est contracté. Or, renouer rapidement avec une croissance forte signifie dans ces conditions, stimuler vigoureusement l'investissement privé mais aussi public qui constitue l'élément d'incitation le plus efficace.

Au nombre des variables qui ne sont pas exhaustives, enfin, qui favorisent ou entravent le progrès, il convient de citer les capacités humaines. La valorisation des ressources humaines et les renforcements des capacités devraient occuper une place de choix dans les actions à entreprendre. Ainsi, en dehors des initiatives en faveur de l'éducation, de la formation, et de la santé, il me semble nécessaire d'organiser une gestion stratégique des ressources humaines nationales. Dans ce cas, je proposerais une base de données complète sur les compétences nationales dans les diverses disciplines. Le recyclage et le perfectionnement du personnel devront faire partie des obligations des entreprises et de l'administration publique.

*Economiste financier.
Paris France*

Consulter notre site
www.alwatwan.net





SOCIETE

Santé : "Des médecins spécialistes déployés dans les trois îles"

Dans le cadre du Projet d'appui au secteur de la Santé aux Comores (Pasco), des médecins spécialistes seront déployés dans cinq centres hospitaliers de Ngazidja, Mwali et ndzuwani. Un spécialiste en anesthésie et réanimation est déjà arrivé mercredi dernier à Anjouan pour renforcer les capacités de prise en charge des malades dans les centres hospitaliers de l'île. Il sera en poste au Chr de Hombo, où il travaillera en collaboration avec l'équipe médicale sur place.*

Le Comité de pilotage qui a tenu en mai dernier une réunion des plus hauts responsables de la Santé des trois îles avaient décidé de recourir à un spécialiste anesthésiste. Présidé par le vice-président en charge de la Santé, en présence du représentant de l'Agence française

de développement (Afd), de l'Ambassadeur de France, la réunion a retenu plusieurs activités pour ce projet.

Le premier spécialiste est déjà dépêché, depuis le mercredi 17 juin, au centre hospitalier de Hombo à Anjouan. Le docteur Drissa Barro, Spécialiste en anesthésie et réanimation. Ce spécialiste Burkinabe va travailler dans cette île pendant quatre ans, selon le coordinateur de la Cellule Pasco, le docteur Jacques Myaux. Il aura pour tâches de "renforcer les capacités du bloc opératoire du Chr, d'aider à rationaliser les évacuations des malades vers les autres hôpitaux", a-t-il été précisé.

Deux gynécologues seront basés, au mois d'août prochain, respectivement au centre hospitalier de Mitsamihuli et au centre hospitalier de Domoni. Durant la durée de ce projet, Dr Barro va assurer le volet renforcement des capacités dans les

différentes formations de l'île d'Anjouan mais également dans les autres îles, a indiqué le coordinateur Dr Myaux.

Ce projet est doté d'une subvention de plus 4,980 milliards de francs et pour une durée de quatre ans. Son objectif est d'améliorer la santé de la population, en général et la santé maternelle et néonatale en particulier.

Le projet porte principalement sur trois grands axes. Le premier prévoit le renforcement des cadres institutionnels du secteur de la santé et des capacités des ministères. Une Ong sera chargée du volet appui à l'accessibilité des services de base dans les îles d'Anjouan et de Mohéli, a précisé le coordinateur du Projet. Le troisième volet sera de renforcer les capacités de prise en charge des malades dans les hôpitaux de référence : les centres hospitaliers de Hombo et de Domoni à Anjouan, Mitsamihuli et

El-Maarouf en Grande-Comore et de Fomboni à Mohéli sont les cinq centres les plus concernés.

Le projet prévoit, également, de mobiliser des fonds pour assurer des formations médicales, la réhabilitation et la réfection de certains bâtiments. Des équipements et des

médicaments seront distribués dans les hôpitaux et postes de santé. Par ailleurs, une série de formations seront organisées au niveau de la sous-région et auxquelles pourra prendre part un personnel comorien.

Elie-Dine Djouma



Le nombre de cas de grippe A approche les 45.000 dans le monde, selon l'Oms

Le nombre de cas confirmés de la grippe A (H1N1) dans le monde a atteint 44.287, a annoncé vendredi l'Organisation mondiale de la Santé (Oms). Selon l'organisme des Nations unies, le nombre de cas a augmenté de plus de 10% en deux jours. Les chiffres, qui font état d'un total de 93 pays ayant recensé des cas, montrent une forte augmentation notamment en Argentine, au Canada, au Chili, en Chine, en Grande-

Bretagne, aux Philippines et en Thaïlande. Depuis le début de la pandémie en avril, 180 décès liés à la grippe A ont été confirmés dans le



monde.

La semaine dernière, l'Oms a affirmé qu'il s'agissait d'une pandémie "modérée" susceptible de se poursuivre pendant un à deux ans.

Aux Etats-Unis, selon les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (Cdc, basés à Atlanta), le nombre de cas confirmés a atteint 21.449 cas et le nombre de décès a quasiment doublé depuis la semaine dernière, à 87.

AP

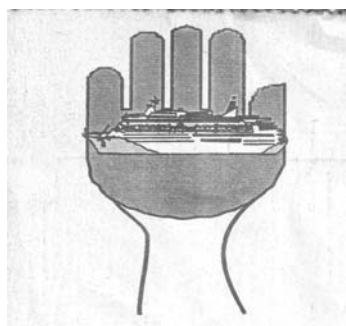
Communiqué

Horaires des Caisses siège MAMWE :
08h00 – 22h00

Permanence Compteur prépaiement :
333-50-63

Intervention Electricité / Eau :
773-48-00 / 773-48-02

MAMWE
MADJIBO MAMWE VO KOMOR



OCEANISS COMORES

De nouveau à l'agence Océaniss qui possède 3 Bateaux.

⇒ Aly Zoulfecar en simple moteur
⇒ 13 Radjab en double moteur.
⇒ New happy en double moteur

Un voyage tous les 10 jours.

Tous passagers qui embarquent du fret billet retour gratuit (voir l'agence)

On a des cartes de fidélité pour gagner des points

Océaniss Transporteur de fret. Compteur, conventionnel, véhicule, Camion, Bovin, Engin, Ovin, etc....

La ligne régulière.
Majunga, Nosy-Be, Anjouan, Mohéli, Moroni, Dar es Salam, Zanzibar, Pimba, Mombassa, Nakal.

Et très prochainement transborderont via

Mayotte, Anwers, Lille, Marseille, Dubaï, Moroni, Anjouan, Mohéli

Pour vous servir et bien desservir la ligne Afrique de l'Est, Europe Océan Indien

Bateau assuré et classé norme vérité

Adresse :

Agence Bacha Téléphone à contacter

333 32 03 / 332 47 77

336 71 52 / 333 61 01

Email oc.@gmail.com

